

#cgt

N°19 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2025

Le Mans Métropole, Ville et CCAS

BON
COURAGE A
TOUT LE MONDE
SAUF AUX FRANÇOIS

ILS SONT OU NOS EPI ?
page 3

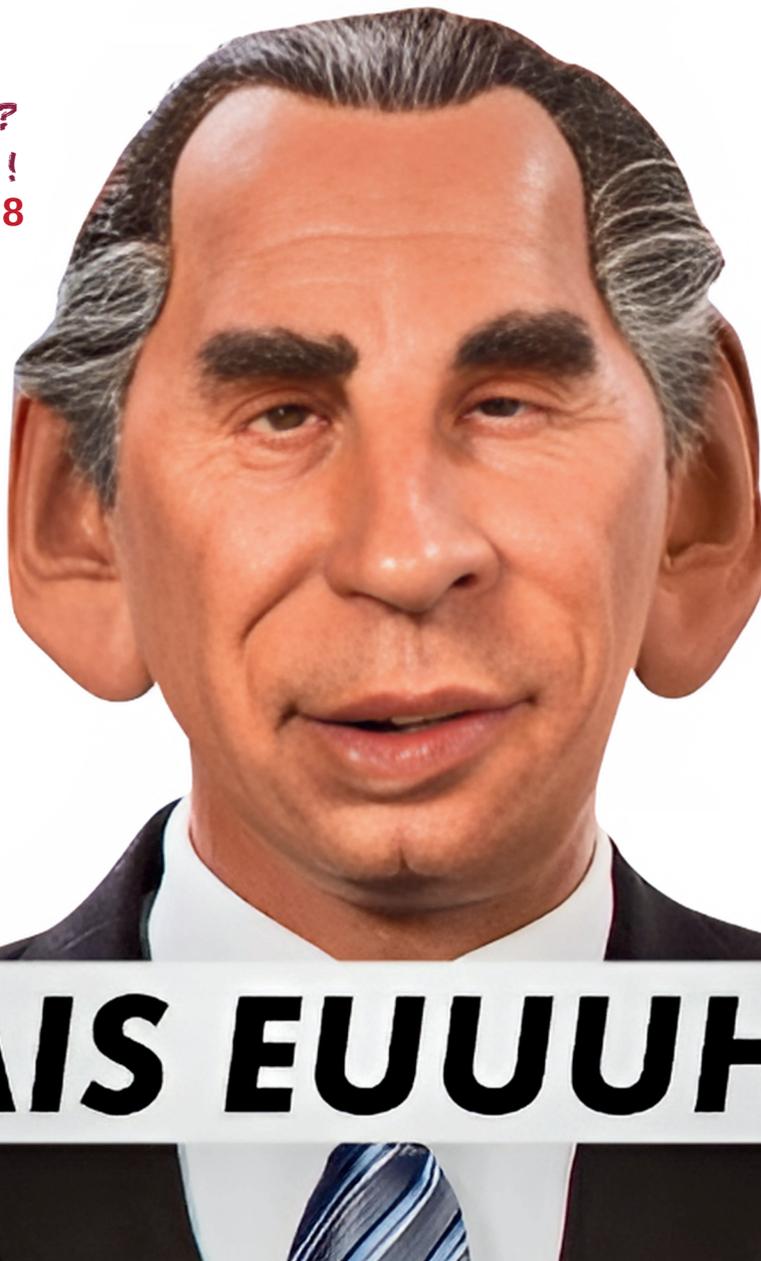
DU FRIC POUR
LES ÉCOLES
page 5

UN SOUCI ?
VENEZ NOUS CHERCHER !
page 8

LA PETITE
VICTOIRE
page 6

LA CANICULE
C'EST PAS COOL
page 4

LA COLLECTIVITÉ
VOUS AIME
page 7



" **MAIS EUUUUH !!!** "

EMMANUEL A ENCORE TÂCHÉ
SON TOUT NOUVEAU PREMIER MINISTRE

L'ÉDITO

LE CORNU NOUS LAISSE
NOS JOURS FÉRIÉS.

A BUDGET ANTISOCIAL ; RIPOSTE SYNDICALE : LES SACRIFICES CA SUFFIT !

Les deux premières journées de grèves et de manifestations contre le budget « Bayrou » ont démontré que la colère populaire est forte. Avant même le 10 septembre, l'annonce d'une grande mobilisation citoyenne s'est répandue comme une traînée de poudre et a forcé le départ du 1^{er} ministre. La chute de Bayrou est une première victoire, mais une victoire en demi-teinte. Même si le vieux de Pau a fait une bonne déconfiture, cette manœuvre était d'abord et avant tout la stratégie du pouvoir pour désamorcer la colère populaire.



Nous ne nous y sommes pas trompé-es, et les travailleur-euses, retraité-es, jeunes, privé-es d'emploi ne s'y sont pas trompé-es non plus. Le fusible a sauté mais son budget et la politique austéraitre de casse sociale au service du Capital restent !

Difficile de feindre d'ignorer que ce budget ne sert que les capitalistes. Pour continuer à accumuler toujours plus de capital malgré la croissance à l'arrêt, la bourgeoisie n'a plus d'autres choix que de s'en prendre frontalement aux travailleurs et travailleuses. Leur objectif est simple : nous arracher encore davantage de la richesse que nous produisons.

C'est pourquoi le 18 septembre plus d'un million de manifestant-es se sont retrouvés dans les rues du pays et plus de 500 000 agent-es de la fonction publique étaient en grève. En Sarthe ce sont près de 7000 travailleuses et travailleurs qui ont manifesté pour dire stop et dans nos trois collectivités plus de 500 agent-es étaient en grève !!!

Une fois de plus, et comme depuis 8 ans de macronisme, il n'y a rien à négocier avec ce régime, qui est prêt à lâcher des miettes mais certainement pas à répondre aux revendications de celles et ceux qui font tourner la société.

Nous avons tous et toutes en travers de la gorge le résultat de la lutte pour les retraites. Les grèves perlées ont démontré leur limites. La seule issue pour gagner sur nos revendications et plus largement une société plus juste, plus solidaire et qui prenne en compte la réalité du changement climatique et environnemental, c'est de construire un rapport de force en capacité de renverser Macron, de faire plier le patronat et de rappeler à nos dirigeants que c'est nous qui produisons et qu'ils ne sont rien sans nous.

La CGT des Territoriaux du Mans et les agent-es de Le Mans Métropole, de la Ville du Mans et du CCAS doivent être en première ligne et construire ensemble, collectivement, un mouvement de grève qui s'inscrit dans la durée pour dire stop à cette politique antisociale, stop à Macron, stop à son monde !!!



2

HEUREUSEMENT QU'IL EN A UN DE RECHANGE
OU IL SE SERAIT RETROUVÉ LE CORPS NU

ET SI APRES BYE BYE BAYROU ON SE DISAIT MANU CIAO ?

LA PÉRIODE DE PRÉPARATION AU RECLASSEMENT (PPR) : UN DISPOSITIF QUI VOUS CONCERNE PEUT-ÊTRE PLUS QUE VOUS NE LE PENSEZ!

Quelle que soit votre fonction, votre grade ou votre âge, vous pouvez, un jour, être concerné-e.

Un projet de convention-cadre entre la collectivité et l'agent-e a été présenté fin juin. La CGT a soulevé plusieurs interrogations, notamment sur le cas des agent-es «en PPR choisie/forcée». Des conditions de travail devenues intenable poussent en effet certain-es collègues à anticiper sur le dispositif. Les nouvelles méthodes de management ont des effets secondaires. D'où une hausse inquiétante des cas d'inaptitude dans certains secteurs....

Si vous êtes inapte à exercer les fonctions de votre grade pour raisons médicales, la PPR peut vous être proposée . Elle peut durer jusqu'à un an.

Le parcours administratif et médical préalable est complexe : arrêts de travail prolongés, contrôles, expertises, contre-expertises, et avis des conseils médicaux. A la fragilité, tant physique que psychique, s'ajoutent les difficultés financières. En disponibilité d'office, c'est 50 % du traitement de base, sans les primes.

Ah mais du coup Bayrou ;
Il a bénéficié de la PPR
Parce qu'il était inapte lui aussi ?

*Un militant de la
CGT Territoriaux du Mans*

Un dispositif pour les agent-es fragilisés-es qui peut les fragiliser davantage

La collectivité doit accompagner l'agent-e. Son objectif : préparer cet agent-e à un reclassement vers un poste compatible avec son état de santé.

Mais la PPR n'a pas d'obligation de résultat. Le choc est souvent brutal lorsque le verdict du conseil médical tombe : invalidité, départ en retraite anticipé, ou reclassement. Elle peut même déboucher sur un licenciement. Si vous êtes concerné-e, rapprochez-vous sans tarder de votre syndicat.

Face à cette situation, la CGT appelle les collectivités à investir davantage dans la prévention et l'amélioration des conditions de travail.

L'ADMINISTRATION C'EST PARFOIS LENT COMME LE RETOUR DE NOS VÊTEMENTS ...

Beaucoup de services interviennent quotidiennement dans un environnement insalubre et/ou dangereux.

Les Equipements de protection individuelle (EPI) leurs sont indispensables. Le manque d'EPI dans les dotations de base est fréquent. Par exemple, 3 tenues de travail à NEV, c'est insuffisant.... D'autant plus que le prestataire de lavage privé les garde trop longtemps. Cette activité doit être reprise en régie. Nous contestons le choix du privé par l'autorité territoriale. De leur côté, les collègues et l'encadrement du service « moyens partagés » n'y sont évidemment pour rien....Nous n'entendons nullement critiquer leur travail.

Quoi qu'il en soit, certain-es collègues doivent parfois conserver 3 semaines le même vêtement... C'est dangereux pour leur santé.

La commission EPI de la F3SCT aurait dû exister depuis le début du mandat, c'est à dire début 2023. Elle se tiendra pour la première fois le 14 octobre de cette année ... Espérons que cela permettra de régler les problèmes de lavage et d'améliorer les dotations en EPI des collègues. La CGT y veillera !



L'EAU CA MOUILLE, LE FEU CA BRULE ET... LA CANICULE C'EST CHAUD...

La canicule du début d'été n'avait rien d'imprévisible, elle revient tous les ans comme l'hirondelle au printemps... Un danger particulièrement évident qui, rappelons le, peut provoquer des morts.

En cuisine on dépasse rapidement les 40°C avec l'effet combiné de la chaleur ambiante et des fours. Or, rien n'était prévu pour la restauration scolaire. Il n'a pas été prévu de repas froid. On rappellera que les fenêtres des cuisines doivent rester fermées. Le port de la blouse est resté obligatoire.

Des T-shirts sont fournis en vêtements de travail au CCAS. Ce n'est pas le cas dans les restaurants scolaires.

Les écoles de la ville sont vétustes et la température intérieure y est bien souvent supérieure à la température extérieure. Les collègues ATSEM ont effectué des relevés de température à faire froid dans le dos. Mais, contrairement à d'autres, le Maire a suivi les injonctions de Madame Borne. Les écoles sont restées ouvertes.

En extérieur aussi, la température monte rapidement. Notamment pour tou.tes celles et ceux qui travaillent en tenue de sécurité. La CGT réclame des EPI adaptés au temps chaud depuis plusieurs années.

PLAN ALERTE CANICULE
TOUT EST PRÊT!!



Les agent·es du portage à domicile, tout comme les agent·es de la propreté, utilisent des véhicules non climatisés. Leurs tournées n'ont pas été allégées. Aucun ravitaillement en eau fraîche n'était prévu pour elles et eux!

Pour les ordures ménagères, les bouteilles d'eau sont arrivées trop tard. Les agent·es de maîtrise n'ont pas été prévenu·es. Surtout, les camions à gaz dégagent une énorme chaleur. Les échappements sont alors sous le véhicule. Leur chaleur remonte sur les collègues ripeurs.

A l'EHPAD, dans les locaux des lingeries et de la plonge il n'y a aucune fenêtre, une ventilation en panne depuis plusieurs mois, pas de climatisation et des outils de travail qui font grimper la température.

C'est aussi valable dans certains locaux (reprographie, tirage de plans, etc...), dans certains bureaux, bref, dans toutes les bouilloires thermiques de la collectivité. Des collègues ont du calfeutrer les fenêtres avec des cartons ou encore avec des couvertures de survies achetées à leurs frais. Certain·es collègues se sont même vues retirer des ventilateurs.

La collectivité affirme avoir tout mis en œuvre et respecté la loi à la lettre afin de protéger votre santé et votre sécurité. On se demande sur qui elle va tenter de faire retomber la responsabilité ...

Évidemment la collectivité a déjà d'autres soucis en tête... Avant de préparer Noël, on va retarder au maximum la mise en chauffe des bâtiments. Au moins les couvertures de survie pourront être rentabilisées !



DANS CE GROUPE SCOLAIRE, L'ACTION CONJOINTE DES PARENTS D'ÉLÈVES ET DE LA CGT A PAYÉ.

Les parents d'élèves se sont mobilisé·es fin juin pour dénoncer les températures invivables pour les enfants lors des périodes de canicule. Aucun dispositif de rafraîchissement n'est fourni par la Mairie. Ils et elles font des demandes de travaux depuis plusieurs années pour remédier à ce problème. Toutes ont été refusées. Un de leur courrier est paru dans le «Maine Libre».

Dans le même temps, la CGT a exercé un droit d'alerte et déposé plainte contre le Maire et la collectivité.

Miracle, la collectivité a trouvé des sous... Il y a désormais des stores et des ventilateurs tous neufs à Calmette.

Un programme de rénovation des écoles, notamment au niveau thermique, est prévu à raison d'une à deux écoles par an... La ville du Mans en compte près de 80.

D'ici à ce que toutes les écoles soient rénovées, certains de nos chérubins profiteront déjà de leurs retraites.

Cette durée provient de choix politiques très clairs : Rénover une école coûte entre 800 000 et 3 millions d'euros. Reconstruire un Palais des Congrès, c'est 80 millions !



CHASSE AU D.U ON EN A TROUVÉ UN AU CCAS

Le Document Unique (DU) du CCAS est en cours d'élaboration. Des échanges sont en cours avec la nouvelle direction du CCAS et le service CPST.

C'est l'occasion de faire le point sur un certain nombre de difficultés à résoudre.

La question principale est celle des locaux. Et notamment de la ventilation du local plonge de Joliot-Curie. La direction a choisi un nouveau prestataire pour la maintenance de cet équipement. On espère la fin des pannes jusqu'ici récurrentes.

On est moins optimiste sur les locaux lingerie. La direction n'a pas conscience de leur exigüité.

Elle reconnaît l'absence de ventilation. Les solutions proposées (climatisation) sont discutables... Quant à l'idée de privatiser l'entretien du linge, elle est totalement inacceptable!

La CGT demande une clarification quant à ce qui relève des EPI et ce qui relève des tenues de travail. En effet, seuls les EPI sont individualisés.

La CGT rappelle son opposition au système dit «intersite». A la prise de poste, l'agent·e peut être «transféré» vers l'autre EHPAD. Cela veut-il dire qu'il ou elle doit prendre le tramway avec ses chaussures de sécurité?



IL N'Y A PAS DE PETITES VICTOIRES !

L'exposition à l'amiante provoque des cancers. On le sait maintenant depuis longtemps. Toutefois la collectivité tarde à établir la transparence sur ces questions. Les DTA (pour diagnostic technique amiante) doivent pourtant être établis pour tous les locaux de travail et doivent être transmis aux personnes qui en font la demande. La CGT a saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) et obtenu gain de cause !

Des collègues interviennent sur des chantiers sans savoir s'il y a de l'amiante à proximité. Notre syndicat a été alerté sur ces situations

Par exemple, les agent-es VCEP utilisent un bâtiment dont la toiture se dégradait. Il était impossible d'avoir le DTA au motif que le bâtiment était loué par la collectivité. On avait « oublié » de le demander au propriétaire. Il y a eu aussi une alerte à l'école Jean Vilar.

Depuis le 18 avril 2024, vos représentant-es CGT en F3SCT demandent la transmission de l'intégralité des DTA. Nous avons ensuite relancé par plusieurs courriers.

Dans un premier temps, on nous a seulement

autorisé à aller voir à la DART pour une consultation sur place. On nous a expliqué que beaucoup de bâtiments sont « sensibles » et que leurs plans doivent rester secrets. Quant à obtenir les diagnostics sans les plans, c'était apparemment impossible...

Une réunion a enfin été convoquée le... 21 mai 2025. Une mise à disposition sous forme de plate-forme numérique a alors été évoquée. Bizarrement, cette proposition a disparu du compte-rendu. Nos partenaires syndicaux restent dans le flou sur ce point. Nous avons donc saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) et obtenu un avis favorable.



Cette dernière a communiqué ses conclusions à la collectivité pour que nous soient transmis les documents... L'élu délégué aux ressources humaines a finalement admis devoir nous les transmettre ... Après plus d'un an et demi !

Une solution technique serait en cours afin de nous transmettre les précieux docs.

Il ne faut pas hésiter à demander une prise en charge renforcée et à obtenir des certificats d'exposition à l'amiante. Cela concerne en premier lieu les services Voirie, DART, Eau et Assainissement... Cela devrait également être possible pour l'ensemble des collègues travaillant dans des locaux amiantés.

LA FIBRE D'AMIANTE C'EST PAS BON POUR LE TRANSIT

FAISEZ GAAAFFE !!!

6

LA COLLECTIVITÉ MET EN AVANT VOTRE SAVOIR FAIRE AH BAH NON EN FAIT

Enfin... les travaux « Chronolignes » s'achèvent dans certaines rues. Dans les parterres de la ville fleurissent de curieuses affiches. Le Mans Métropole y met son logo. La collectivité fait la promo... de l'emploi privé chez Heulin, Colas etc... Drôle d'utilisation du budget communication.

Pourquoi ne pas faire la promotion de l'emploi statutaire et du Service Public auprès des citoyens-électeurs-contribuables... Étrange !

D'autant plus que trop de délégation laisse visiblement à désirer. Demandez aux riverain-es...

Leur information de proximité, la sécurisation des circulations, la coordination relèvent de la collectivité. Si l'ampleur des chantiers nécessite le recours au privé, l'affectation d'équipes de collègues à ces missions n'aurait pas été de trop !



LA VILLE DES HONNÊTES GENS CELLE QUI CASSE LA SÉCU ET VOS REMUS

Une grande avancée sociale. C'est ainsi qu'on nous a présenté le contrat Allianz-Collecteam... une couverture au-delà de 90 jours d'arrêt-maladie ! Payé en partie par l'employeur avec impact sur nos feuilles de paye.

C'était à l'automne 2024. C'est entré en vigueur le 1er janvier. En mars, patatras, on nous vole 10% sur les 89 jours précédents, en plus de la carence. Avec un contrat honnête, on devrait remonter à 100% ensuite...

Honnête, le contrat Collecteam ne l'est pas. Allianz et la collectivité avaient tout prévu. Le passage à 90%, elles le savaient à l'avance ...

Lisent-elles dans le marc de café ? Les assurances privées sont-elles à l'origine de la baisse de notre couverture maladie ? Elles ne veulent que votre bien, c'est connu !

SI T'ES SAGE T'AURAS UNE IMAGE

La collectivité nous prend pour des élèves de maternelle. Des « récompenses » sont promises dans le cadre de « Giga-débarras ». En plus de nos missions, il faut « faire du ménage sur nos ordinateurs ». Une « stratégie numérique responsable », pourquoi pas ? ... Et pourquoi faut-il maintenant aller chercher en ligne le moindre formulaire de la DRH ?

Plus possible d'imprimer ou de photocopier sans code personnel. C'est pour sauver la planète ou renforcer le flitage ? Tout ce contrôle mobilise du temps de travail et des moyens qui manquent ailleurs !

CONTRE LES PROCESSEURS ENCRASSÉS
CHOISISSEZ CANARD PC !

7

A COURT D'IDÉE POUR CE BANDEAU ... SYNDIQUEZ-VOUS !!!

A LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉ... EUH... DE LA CGT !!!

Vous vous posez des questions sur le rôle de la CGT, sur le fonctionnement des syndicats, sur les valeurs de la CGT et l'importance du collectif ou encore sur la place que cela peut avoir dans votre vie professionnelle ?

La Journée Découverte CGT est faite pour vous !



Ouvert à toutes et tous, syndiqué-es ou non, sur votre temps de travail grâce au droit à la formation sociale et syndicale et sans aucun engagement.

Repas pris en charge par l'organisation.



J'ADHÈRE À LA CGT !

Nom : _____ Prénom : _____
Grade : _____ Profession : _____
Service : _____ Catégorie : _____
E-mail : _____ Téléphone : _____

Je souhaite : Adhérer Prendre contact
 Donner des cartons de scotch

Bulletin à retourner à l'adresse du syndicat - tél 02.43.77.01.49

PERMANENCE SYNDICALE VENEZ NOUS VOIR

Un doute sur vos droits ? Venez voir le Pôle Droits, Libertés, Action Juridique (DLAJ) de la CGT des Territoriaux du Mans. La permanence se tient les jeudis de 12 à 18h à la maison des syndicats. Une cinquantaine de collègues ont déjà été reçus.

Les sujets traités sont divers. Remarques désobligeantes de la hiérarchie...Dossiers médicaux de reclassement, difficulté à reconnaître un accident de travail, désaccord avec la collectivité sur la retraite, refus de congés... Temps de pause dans les services spécifiques.

On note un certain stress par rapport au processus d'évaluation annuelle. Certain-es collègues veulent se préparer à l'évaluation professionnelle.



Une part non négligeable des sollicitations de la permanence provient de femmes de plus de 50 ans, déjà confrontées à des situations de précarité. Ces difficultés sont souvent renforcées par des problèmes de santé et par des conditions de travail précaires (horaires fragmentés, pénibilité, manque de moyens dans les missions). Elles se trouvent ainsi davantage exposées aux maladies, aux conflits et aux risques psychosociaux.

Certes, parfois on arrive à des solutions partagées après négociation avec la collectivité. Peut-être parce que la possibilité de recours au tribunal est prise au sérieux... Notre syndicat a pris un abonnement auprès d'un avocat spécialisé en droit administratif. Ca sert...

PERMANENCE SYNDICALE CGT  dlaj.cgt.lemans@gmail.com

 06.61.03.94.70

FORMATION SYNDICALE CGT  <https://www.cgtformation72.fr>

 cfd72.territoireaux@gmail.com

SYNDICAT
CGT TERRITORIAUX DU MANS

 <https://www.cgt-lemans.fr>

 02.43.77.01.49

 cgt.territoireaux.lemans@gmail.com

 cgt.territoireaux.72

